

13.08.2019 - 09:38 Uhr

## Les salaires doivent augmenter maintenant d'au moins 2 pourcent

Bern (ots) -

Bien que l'économie s'est fort bien portée ces dernières années, les salaires des travailleurs et travailleuses n'ont qu'à peine augmenté. Ils ont même subi, au contraire, deux ans à la suite des pertes de salaires réelles en raison de l'augmentation de l'inflation. Pour Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, il faut qu'il y ait à nouveau plus d'argent dans le portemonnaie des travailleurs et travailleuses. Pour éviter une nouvelle détérioration du pouvoir d'achat, les salaires doivent augmenter d'au moins deux pourcent dans les négociations salariales de cette année.

Avec beaucoup d'engagement et une flexibilité accrue, les travailleurs et travailleuses ont rendu possible le boom économique actuel. Au cours des deux dernières années, l'économie a augmenté de 4.2 pourcent et, aussi cette année, les prévisions indiquent une croissance stable de 1.2 pourcent. Jusqu'ici, les travailleurs et travailleuses n'ont pas vu la couleur de cette reprise économique. Les augmentations salariales sont restées extrêmement modestes et le renchérissement les a complètement absorbées. C'est la première fois depuis dix ans que les travailleurs et travailleuses ont subi deux ans de suite des pertes de salaires réelles. Pour Travail.Suisse et ses fédérations affiliées Syna, transfair et Hotel & Gastro Union, il y a clairement un besoin de rattrapage salarial qui doit se manifester dans les négociations salariales à venir par une augmentation des salaires d'au moins deux pourcent pour la plupart des travailleurs et travailleuses.

Seules des mesures générales maintiennent le pouvoir d'achat de tous les travailleurs/euses

La part des augmentations générales de salaires a continuellement diminué depuis 2007. Alors que plus des deux tiers des mesures salariales étaient réparties de manière générale de 2007 à 2009, ce n'était plus le cas que pour un tiers de 2016 à 2018. Cela non seulement manque de transparence et est arbitraire mais renforce aussi le problème des pertes de salaires réelles pour les travailleurs et travailleuses concernés. On prévoit aussi pour cette année un renchérissement de 0.6 pourcent. Seules des augmentations salariales générales et couvrant l'ensemble de l'économie permettront d'empêcher une perte supplémentaire du pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses.

Des salaires féminins plus élevés soulagent la pénurie de personnel qualifié

Cette année un accent particulier doit porter sur l'augmentation des bas salaires dans les professions où travaillent majoritairement des femmes. Des salaires plus élevés pour les femmes et moins de discrimination salariale entre les sexes est une demande centrale de la grève des femmes de cette année. Avec la nécessité d'une meilleure conciliation, ce sont des conditions indispensables pour favoriser l'activité lucrative des femmes et la rendre plus attractive. Agir ainsi contribue à diminuer la pénurie de personnel qualifié.

>> télécharger le dossier de presse: [http://www.travailsuisse.ch/medias/communiqués\\_de\\_presse](http://www.travailsuisse.ch/medias/communiqués_de_presse)

Contact:

Gabriel Fischer, responsable du dossier de politique économique de Travail.Suisse, Mobile: 076 412 30 53

Irene Darwich, vice-présidente, responsable du secteur tertiaire du syndicat Syna, Mobile: 079 758 08 12

Urs Masshardt, directeur d'Hotel & Gastro Union, Mobile: 079 418 32 33

Stefan Müller-Altermatt, président de Transfair et conseiller national, Mobile: 076 332 15 26

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100830964> abgerufen werden.